

CLUB DU TEMPS RETROUVE
3, place de l'Église
61000 SAINT GERMAIN DU CORBEIS

SECTION RANDONNEE

Cher(e)s Ami(e)s Randonneurs,

Devant le succès croissant de nos marches du lundi avec une soixantaine de participants à chacune d'elles, les responsables de la section s'interrogent sur notre sécurité lorsque nous marchons sur la route.

En cas d'accident corporel avec un automobiliste la responsabilité du Club pourrait être engagée suite à un défaut d'organisation.

Aussi il vous est demandé de respecter, **IMPERATIVEMENT**, les principales consignes suivantes émanant du document joint.

- suivre le guide muni d'un gilet sans jamais le dépasser
- veiller à laisser libre toute la partie gauche de la chaussée (ne pas dépasser l'axe médian de celle-ci)
- mise en place d'un serre file avec gilet à l'arrière

Si la longueur du groupe est supérieure à 20 mètres celui-ci se séparera en deux en laissant libre une cinquantaine de mètres entre les deux groupes, Chaque groupe aura un gilet à l'avant et un à l'arrière.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour respecter, au mieux, ces quelques recommandations. Dans le cas contraire le Club se verrait dans l'obligation de prendre les mesures qui s'imposent.

Amicalement,

Le Président

P,J : Recommandations